

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 36 (1990)
Heft: 20

Artikel: Quand la France réforme l'orthographe... : réforme du français : la Suisse par consultée
Autor: Wicht, Annette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848239>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

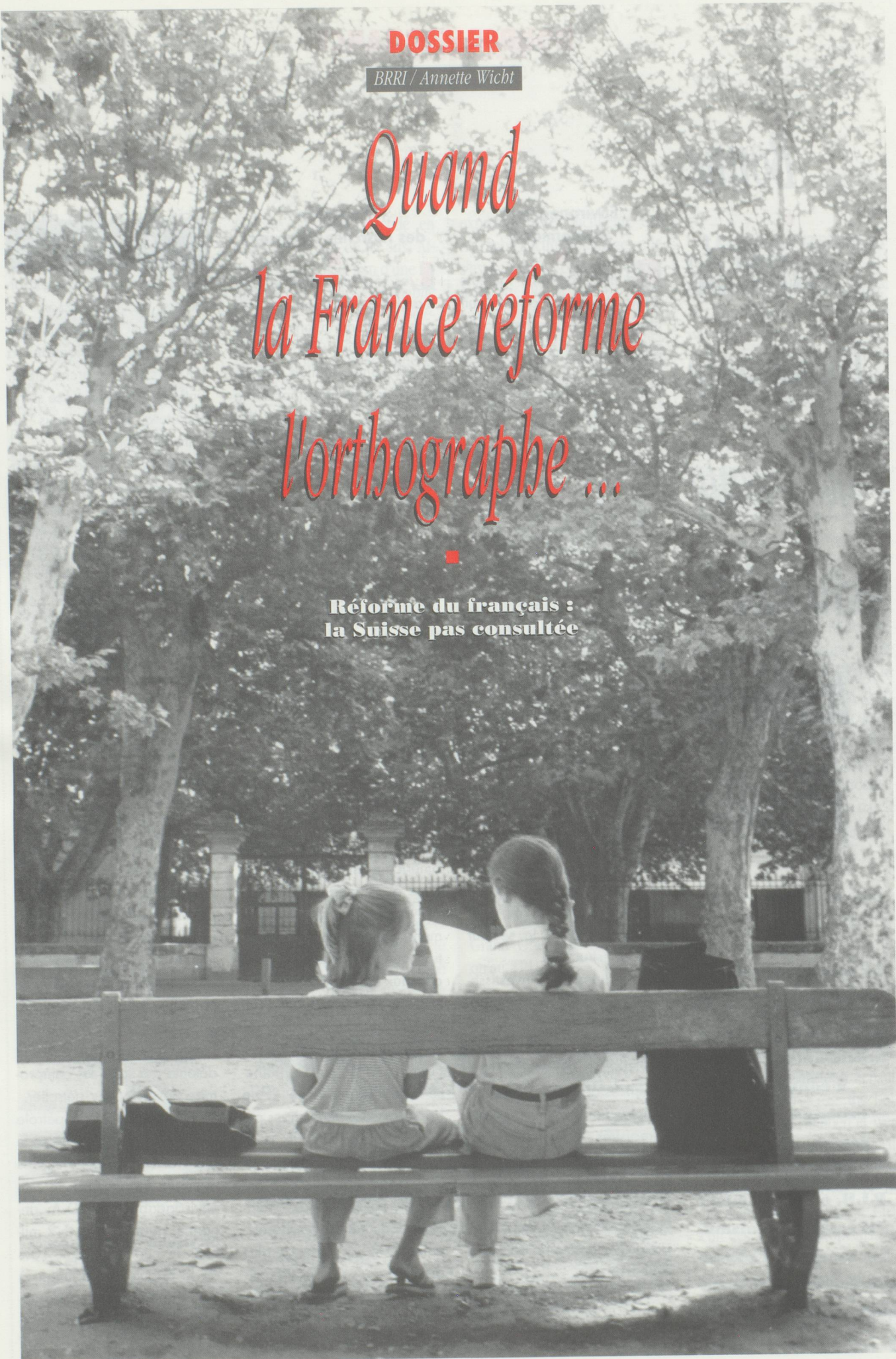
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOSSIER

BRR / Annette Wicht

Quand la France réforme l'orthographe ...

■
**Réforme du français :
la Suisse pas consultée**



Une démarche bien peu académique !

Les milieux romands de l'instruction publique sont offensés : les Suisses n'ont rien eu à dire sur la réforme de l'orthographe française, adoptée récemment par Paris. Contrairement aux Québécois et aux Belges, consultés par la France. Théoriquement, les Romands pourraient faire bande à part et conserver l'ancienne orthographe, chaque canton étant souverain dans ce domaine. Mais aucune décision n'a encore été prise, la Conférence romande des directeurs d'instruction publique se saisira du dossier cet automne.

Le 20 juin dernier, Michel Rocard, premier ministre français, oubliant d'avertir les francophones suisses, donnait son aval à la réforme de l'orthographe, préparée par le Conseil supérieur de la langue française (CSLF). Les principales innovations : suppression des accents circonflexes sur les i et les u, soudures des mots composés et rectification de leur pluriel, nouvelles règles pour l'accent grave, le tréma, les verbes en -eler et -eter. Les organismes correspondants au CSLF du Québec et de Belgique ont collaboré à l'établissement de ce rapport.

Et les Romands ? Oubliés, ignorés. "Jamais, nous n'avons pu nous exprimer sur cette réforme. A aucun moment, la Suisse n'a été conviée aux travaux du groupe français", insiste Jean Cavadini, conseiller d'Etat neuchâtelois et Président de la Conférence suisse des Directeurs d'Instruction Publique (CDIP). Le rapport du Conseil supérieur de la

langue française n'a même pas été transmis aux Romands. Ce que Jean Cavadini sait de cette réforme, il l'a lu dans la presse. Alors déçus, en colère, vexés, les Suisses ? "Nous sommes très surpris que la Suisse n'ait pas été consultée", commente d'abord diplomatiquement Jean Cavadini. Mais d'ajouter plus tard : "Nous sommes irrités de la manière légère dont nous avons été traités".

Réforme "franco-française"

De protestation officielle, il n'y en aura pas, car les Français n'ont pas la possibilité d'imposer leur réforme aux Suisses. "Nous ne nous considérons pas comme liés par cette réforme franco-française", remarque le conseiller d'Etat neuchâtelois. "Nous prendrons connaissance des conclusions françaises quand nous aurons un texte. Il appartiendra ensuite à chaque canton d'adhérer ou non à la réforme". Jean Cavadini imagine toutefois mal que les Romands n'aient pas une position commune sur la question. Il n'exclut pas la possibilité d'une zone francophone en Suisse avec l'ancienne orthographe. La question sera débattue à l'automne par la CDIP, l'ordre du jour de la réunion du 2 juillet étant complet.

Embarras français

Après les demandes d'explication officielles de la Suisse, la France semble embarrassée. Pour limiter les dégâts, le Service culturel de l'ambassade de France s'est débrouillé pour que tous les directeurs d'instruction publique

de Romandie reçoivent prochainement une copie du rapport. D'importantes personnalités - l'ambassade suggère Bernard Cerquiglini, délégué général à la langue française, ou Bernard Quemada, vice-président du CSLF - sont même disposées à venir présenter cette réforme aux Suisses.

Avant ce "rattrapage", pourquoi les Français avaient-ils laissé les Suisses à l'écart ? Si la Suisse n'a pas été consultée, c'est qu'elle n'a pas d'organisme comparable au Conseil supérieur de la langue française (CSLF), contrairement au Québec et à la Bel-

→ P 5 et à l'amélioration des infrastructures. Le risque de durcissement de la politique monétaire allemande ne peut pas être écarté.

Vu les tendances inflationnistes existantes et les taux réels élevés, je privilégierais les placements sur le Marché Monétaire. Bien que le potentiel à court terme ne soit pas fantastique, les investisseurs voyant loin peuvent s'intéresser aux obligations longues en Ecu et FF qui offrent un rendement réel attrayant.

Pour les actions, au niveau actuel, les marchés européens sont "survendus". Si la situation chaotique devait durer jusqu'en septembre, il serait envisageable d'accumuler lors de séances maussades des blue chips de sociétés surtout actives sur leur propre marché (profitant ainsi de ces séances de Bourse "soldées" pour acquérir de belles valeurs à des prix historiquement très raisonnables). A l'achat comme à la vente,

gique, déclare Yves Martial, conseiller culturel à l'ambassade de France en Suisse. La Romandie n'a toutefois pas été complètement ignorée, puisque le cinéaste Jean-Luc Godard fait partie du CSLF, comme d'autres étrangers francophones d'ailleurs, ajoute-t-il. Pour s'être enquis officieusement de ce qui s'était passé, Jean Cavadini s'est entendu répondre que la France aurait été découragée par le fédéralisme suisse. Excuse insuffisante, laisse entendre Cavadini. En outre, l'espace francophone compte 40 états, la consultation aurait pu être plus étendue. ■

vu les fortes fluctuations, je conseillerais de passer des ordres avec des prix limités.

Un mot enfin sur le Franc Suisse

La banalisation indiscutable de la monnaie helvétique ne permet plus à nos autorités monétaires d'"économiser" ses taux. Entretemps redevenu valeur refuge, le CHF doit surtout son statut à sa belle rémunération. C'est par rapport au DM qu'il faudra surveiller la performance du CHF dans les mois/années à venir. En effet, quoiqu'il advienne (ou presque) en R.D.A., le DM pourrait bien être la monnaie forte de la décennie. Les cyniques de rajouter : plus l'union sera problématique, plus le mark sera fort (hausse des taux d'intérêt oblige). ■

Norbert Fuchs

Société de Banque Suisse
La Représentation de Paris